



Assainissement collectif

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2021

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés.....	4
1.5.	Volumes facturés.....	5
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents	6
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	6
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	6
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	7
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	15
1.10.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration.....	15
1.10.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	15
2.	Tarifification de l'assainissement et recettes du service	16
2.1.	Modalités de tarification	16
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	18
2.3.	Recettes.....	21
3.	Indicateurs de performance	22
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	22
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	22
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	24
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	25
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	26
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	27
4.	Financement des investissements.....	30
4.1.	Montants financiers.....	30
4.2.	Etat de la dette du service	30
4.3.	Amortissements	30
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	31
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	32
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	33
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	33
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	33
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	34

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : SAEPA DU BRAY SUD
- Nom de l'entité de gestion: assainissement collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Beauvoir-en-Lyons, Bézancourt, Croisy-sur-Andelle, Ferrières-en-Bray, Gournay-en-Bray, La Feuillie, Montroty, Neuf-Marché, Nolléval, Saint-Pierre-es-Champs, Vascoeuil
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui, date d'approbation* : 05 décembre 2014¹ Non
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : 30 novembre 2016 Non

* Approbation en assemblée délibérante

¹ Zonage d'assainissement de l'ancien Syndicat du Bray Sud

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en **Délégation par Entreprise privée**

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : VEOLIA Eau
- Date de début de contrat : 01/01/2017
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2029
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/12/2029
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 0
- Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. annexe)

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **14 814** habitants au 31/12/2021 (11 671 au 31/12/2020).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **4 914** abonnés au 31/12/2021 (5 063 au 31/12/2020).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2021	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2021	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Beauvoir-en-Lyons	93			96	3,2%
Bézancourt	84			83	-1,2%
Croisy-sur-Andelle	209			207	-1%
Ferrières-en-Bray	706			714	1,1%
Gournay-en-Bray	3 005			2 997	-0,3%
La Feuillie	207			213	2,9%
Montrotty	99			97	-2,0%
Neuf-Marché	235			239	1,7%
Nolléval	120			119	-0,8%
Saint-Pierre-es-Champs	156			156	0,0%
Vascoeuil	149			149	0,0%
Total	5 063			5 070	0,14%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 4 914.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 60,2 abonnés/km) au 31/12/2021. (62,34 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 3,01 habitants/abonné au 31/12/2021. (2,31 habitants/abonné au 31/12/2020).

1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	-	-	-
Abonnés non domestiques	-	-	-
Total des volumes facturés aux abonnés	408 779	401 258	-1,8%

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.6. **Détail des imports et exports d'effluents**



Aucuns imports et exports d'effluents n'ont été effectués.

1.7. **Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)**



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 30 au 31/12/2021 (0 au 31/12/2020).

1.8. **Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert**



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 81,63 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 81,63 km (81,21 km au 31/12/2020).

0 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.



1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 8 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : STEP DE BEAUVOIR EN LYONS Code Sandre de la station : 037606701000

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Disques biologiques											
Date de mise en service		02/02/2018											
Commune d'implantation		Beauvoir-en-Lyons (76067)											
Lieu-dit		Le Bourg											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		370											
Nombre d'abonnés raccordés		96											
Nombre d'habitants raccordés		143											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		55											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 27/05/2015											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur			Sol								
		Nom du milieu récepteur			Fosse d'infiltration								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
DCO		125				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
MES		30				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NGL		90				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté											
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt			
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
04/05/2021	Oui	9	97	114	84	27	88	78	30	13,9	-		
25/03/2019	Non	8	99	57	99	62	91	64,8	43	9,8	51		

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°2 : STEP DE BEZANCOURT
Code Sandre de la station : 037609301000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Disques biologiques									
Date de mise en service		31/12/2005									
Commune d'implantation		Bézancourt (76093)									
Lieu-dit		Le village									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		330									
Nombre d'abonnés raccordés		83									
Nombre d'habitants raccordés		125									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		49									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 27/11/2003									
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Sol									
	Nom du milieu récepteur	Infiltration									
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
DCO	125	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
MES	30	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NGL	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NTK	15	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
pH	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NH ₄ ⁺	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Pt	-	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
30/06/2020	Oui	25	99	43	98	4,8	99	33,02	74	7,79	54
12/04/2018	Oui	3	99	52	96	8	99	30,07	83	10,1	49
30/06/2016	Oui	5	100	69	99	20	99	24,81	88	9,55	72

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°3 : STEP DE CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL
Code Sandre de la station : 037620101000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		2014									
Commune d'implantation		Croisy-sur-Andelle (76201)									
Lieu-dit		Le grand clos									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1483									
Nombre d'abonnés raccordés		356									
Nombre d'habitants raccordés		903									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		307									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 01/04/2011									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		L'Andelle							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
DCO		90				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
MES		30				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NGL		20				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK		15				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt		8,5				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
28/07/2020	Oui	1,6	99	22	60	6,3	96	2,5	97	8,49	5,14
03/04/2018	Oui	< 3	99	20	96	3,1	98	2,27	97	5,16	38

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°4 : STEP DE GOURNAY EN BRAY
Code Sandre de la station : 037631201000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		31/12/2004									
Commune d'implantation		Gournay-en-Bray (76312)									
Lieu-dit		La Ville									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		10450									
Nombre d'abonnés raccordés		3 711									
Nombre d'habitants raccordés		7 094									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		2 940									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du 12/04/2019..... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		L'Epte							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		15				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
DCO		50				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
MES		20				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NGL		10				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK		5				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt		1				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
29/06/2020	Non	1	99	26	97	4	99	4,92	-	1,02	88
10/04/2018	Oui	3	97	31	93	8,2	94	3,77	95	0,46	94
17/11/2016	Non	<3	99	32	95	15	96	16	74	043	95

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°5 : STEP DE LA FEUILLIE
Code Sandre de la station : 037626301000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Disques biologiques									
Date de mise en service		02/01/2014									
Commune d'implantation		La Feuillie (76263)									
Lieu-dit		Le village									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1100									
Nombre d'abonnés raccordés		213									
Nombre d'habitants raccordés		1315									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		85									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 04/06/2007									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				PUITS FILTRANT					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
DCO		125				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
MES		30				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NGL		25				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK		15				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
03/05/2021	Non	26	73	129	65	45	74	60,08	-	6,64	28
15/04/2019	Non	16	94	89	85	34	82	42,26	44	11	11
21/11/2017	Non	21	83	102	76	35	81	23,44	-	8,39	7

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°6 : LAGUNAGE DE MONTROTY
Code Sandre de la station : 037645001000

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage aéré
Date de mise en service	31/12/2000
Commune d'implantation	Montrotty (76450)
Lieu-dit	Folleville
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	470
Nombre d'abonnés raccordés	97
Nombre d'habitants raccordés	197
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	70

Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 03/05/2001...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Sol	
	Nom du milieu récepteur	INFILTRATION	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
DCO	125	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
MES	35	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NGL	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
pH	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt	-	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	

Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
29/06/2020	Non	16	96	136	87	35	95	38,12	80	8,06	37
17/04/2018	Oui	11	97	91	90	12	97	71,8	58	9,94	27
18/08/2015	Oui	<3	99	25	96	2	99	21,23	65	9,01	0

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°7 : STEP DE NEUF MARCHE
Code Sandre de la station : 030000176463

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		01/04/2013									
Commune d'implantation		Neuf Marché (76463)									
Lieu-dit		Le Bourg									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1 200									
Nombre d'abonnés raccordés		395									
Nombre d'habitants raccordés		1407									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		283									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 08/03/2010									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Rivière							
		Nom du milieu récepteur		Epte							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
DCO		90				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
MES		30				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NGL		15				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK		10				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺		-				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt		2				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
25/04/2018	Non	< 3	99	20	98	2,6	99	17,09	90	0,11	99
30/06/2016	Oui	4	99	21	95	5,1	99	11,7	89	0,2	99
04/04/2013	Oui	5	99	58	94	12	97	87	34	11,1	22

⁽¹⁾ EH ou Equivalant-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

STEU N°8 : STEP DE NOLLEVAL
Code Sandre de la station : 037646901000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Biodisque									
Date de mise en service		16/12/2020									
Commune d'implantation		Nolléval (76469)									
Lieu-dit		Montagny									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		310									
Nombre d'abonnés raccordés		119									
Nombre d'habitants raccordés		444									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		88									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 23/11/2018...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		L'Andelle							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		30				<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70	
DCO		125				<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				70	
MES		35				<input checked="" type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou				80	
NGL						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NTK		40				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
pH						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
NH ₄ ⁺		25				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Pt						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
28/07/2020	Oui	1,6	99	40	97	2,1	99	31	66	5,28	49

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
STEP DE BEAUVOIR EN LYONS (Code Sandre : 037606701000)	2	0,8
STEP DE BEZANCOURT (Code Sandre : 037609301000)	2	0,8
STEP DE CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL (Code Sandre : 037620101000)	8,4	6,1
STEP DE GOURNAY EN BRAY (Code Sandre : 037631201000)	206,3	180,1
STEP DE LA FEUILLIE (Code Sandre : 037626301000)	0	0
LAGUNAGE DE MONTROTY (Code Sandre : 037645001000)	0	0
STEP DE NEUF-MARCHE (Code Sandre : 030000176463)	0	0
STEP DE NOLLEVAL (Code Sandre : 037646901000)	0	0,8
Total des boues produites	218,7	188,6

1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
STEP DE BEAUVOIR EN LYONS (Code Sandre : 037606701000)	2	0,8
STEP DE BEZANCOURT (Code Sandre : 037609301000)	2	0,8
STEP DE CROISY SUR ANDELLE (Code Sandre : 037620101000)	8,4	6,1
STEP DE GOURNAY EN BRAY (Code Sandre : 037631201000)	206,3	180,1
STEP DE LA FEUILLIE (Code Sandre : 037626301000)	0	0
LAGUNAGE DE MONTROTY (Code Sandre : 037645001000)	0	0
STEP DE NEUF-MARCHE (Code Sandre : 030000176463)	0	0
STEP DE NOLLEVAL (Code Sandre : 037646901000)	0	0,8
Total des boues évacuées	218,7	188,6

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	2000 €	2000 €

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

Tarifs	Au 01/01/2021					
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	La Haye		
Part de la collectivité						
Part fixe (€ HT/an)						
	Abonnement ⁽¹⁾		0 €			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)						
	Prix au m ³ de 0 à 200 m ³		1,0041 €/m ³	0,8839 €/m ³	1,0606 €/m ³	1,1250 €/m ³
	Prix au m ³ au-delà de 200 m ³		1,2060 €/m ³	1,2060 €/m ³	1,2060 €/m ³	1,2060 €/m ³
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)						
Part fixe (€ HT/an)						
	Abonnement ⁽¹⁾		22,12 €			
Part proportionnelle (€ HT/m ³)						
	Prix au m ³		1,0622 €/m ³			
Taxes et redevances						
Taxes						
	Taux de TVA ⁽²⁾		10 %			
Redevances						
	Modernisation des réseaux de collecte		0,1850 €/m ³			

Tarifs	Au 01/01/2022			
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	La Haye
Part de la collectivité				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement ⁽¹⁾		0 €	
Part proportionnelle (€ HT/m ³)				
	Prix au m ³ de 0 à 200 m ³		0,8927 €/m ³	
	Prix au m ³ au-delà de 200 m ³		1,2181 €/m ³	
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement ⁽¹⁾		22,88 €	
Part proportionnelle (€ HT/m ³)				
	Prix au m ³		1,124 €/m ³	
Taxes et redevances				
Taxes				
	Taux de TVA ⁽²⁾		10 %	
Redevances				
	Modernisation des réseaux de collecte		0,1850 €/m ³	

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 30/11/2016 effective à compter du 19/12/2016 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 25/03/2016 effective à compter du 14/04/2016 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.



2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €			
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	La Haye
Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	0,00			
Part proportionnelle	120,49	106,07	127,27	135,00
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	120,49	106,07	127,27	135,00
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)				
Part fixe annuelle	21,62			
Part proportionnelle	127,46			
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	149,08			
Taxes et redevances				
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20			
TVA	29,18	27,74	29,86	30,63
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	51,38	49,94	52,06	52,83
Total	320,95	305,09	328,41	336,91
Prix TTC au m³	2,67	2,54	2,73	2,81

Facture type	Au 01/01/2022 en €				Variation en %			
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	La Haye	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	La Haye
Part de la collectivité								
Part fixe annuelle	0,00				0%			
Part proportionnelle	107,12				-11,10%	0,99%	-15,83%	-20,65%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	107,12				-11,10%	0,99%	-15,83%	-20,65%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)								
Part fixe annuelle	22,88				5,8%			
Part proportionnelle	134,88				5,8%			
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	157,76				5,8%			
Taxes et redevances								
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20				0%			
TVA	28,71				-1,61%	3,5%	-3,85%	-6,27%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	50,91				-0,91%	1,94%	-2,21%	-3,63%
Total	315,79				-1,61%	3,51%	-3,84%	-6,27%
Prix TTC au m³	2,63				-1,61%	3,51%	-3,84%	-6,27%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2021 en €/m3 T.T.C			Prix au 01/01/2022 en €/m3 T.T.C		
	eau	assainissement	Total	eau	assainissement	Total
BEAUVOIR-EN-LYONS	2,08	2,67	4,75	2,11	2,63	4,74
BEZANCOURT	2,25	2,67	4,92	2,28	2,63	4,91
CROISY-SUR-ANDELLE	2,12	2,81	4,93	2,11	2,63	4,74
FERRIERES-EN-BRAY	2,28	2,55	4,83	2,28	2,63	4,91
GOURNAY-EN-BRAY	2,28	2,55	4,83	2,28	2,63	4,91
LA FEULLIE	2,08	2,67	4,75	2,11	2,63	4,74
MONTROTY	2,25	2,67	4,92	2,28	2,63	4,91
NEUF-MARCHE	2,25	2,73	4,98	2,28	2,63	4,91
NOLLEVAL	2,12	2,81	4,93	2,11	2,63	4,74
SAINTE-PIERRE-ES-CHAMPS	2,89	2,73	5,62	2,91	2,63	5,54
VASCOEUIL	2,14	2,81	4,95	1,93	2,63	4,56

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- Annuelle
- Semestrielle
- Trimestrielle
- Quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- Annuelle
- Semestrielle
- Trimestrielle
- Quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Afin d'équilibrer le prix de l'assainissement de la part de la collectivité entre les anciens syndicats, nous avons augmenté le prix de l'assainissement sur le secteur de l'ancien de Gournay-Ferrières et nous avons baissé le prix de l'assainissement sur le secteur de l'ancien syndicat de syndicat du Bray Sud, SIVU de Neuf Marché/Saint Pierre Es Champs et l'ancien syndicat de la Haye.



2.3. Recettes

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	456 102,25	430 236,65	-5,67%
<i>dont abonnements</i>	-	-	-
Redevance eaux usées usage non domestique	-	-	-
<i>dont abonnements</i>	-	-	-
Recette pour boues et effluents importés	-	-	-
Régularisations (+/-)	-	-	-
Total recettes de facturation	456 102,25	430 236,65	-5,67%
Recettes de raccordement	-	-	-
Prime de l'Agence de l'Eau	24 137,59	38 605,59	59,94%
Contribution au titre des eaux pluviales	-	-	-
Recettes liées aux travaux	55 346,72	10 754,39	-80,57%
Contribution exceptionnelle du budget général	-	-	-
Autres recettes (subvention boue covid)	-	20 877	-
Total autres recettes	79 484,31	70 236,98	-11,63%
Total des recettes	535 586,56	500 473,63	-6,56%

Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	533 371	551 128	3,33%
<i>dont abonnements</i>	-	-	-
Redevance eaux usées usage non domestique	-	-	-
<i>dont abonnements</i>	-	-	-
Recette pour boues et effluents importés	-	-	-
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	-14 984	-4 017	-
Total recettes de facturation	518 387	547 111	5,54%
Recettes liées aux travaux	5 624	20 350	261,84%
Produits accessoires	1 354	2 364	74,59%
Total autres recettes	6 978	22 714	225,51%
Total des recettes	525 365	573 842	9,23%

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 1 030 073 € (981 210 au 31/12/2020).

3. Indicateurs de performance

3.1. *Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)*



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 4 914 abonnés potentiels (100% pour 2020).

3.2. *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)*



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	12
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		79,54%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	81,89%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	60,34%	11
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	91

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 91 pour l'exercice 2021 (91 pour 2020).

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2020	Conformité exercice 2021 0 ou 100	Conformité exercice 2022 0 ou 100
STEP DE BEAUVOIR EN LYONS	15,04	100	100
STEP DE BEZANCOURT	12,16	100	100
STEP DE CROISY SUR ANDELLE	92,64	100	100
STEP DE GOURNAY EN BRAY	578	100	100
STEP DE LA FEUILLIE	31,64	100	100
LAGUNAGE DE MONTROT Y	2,83	100	100
STEP DE NEUF MARCHE	31,95	100	100
STEP DE NOLLEVAL	8,36	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est **100** (100 en 2020).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
STEP DE BEAUVOIR EN LYONS	15,04	100	100
STEP DE BEZANCOURT	12,16	100	100
STEP DE CROISY SUR ANDELLE	92,64	100	100
STEP DE GOURNAY EN BRAY	578	100	100
STEP DE LA FEUILLIE	31,64	100	0
LAGUNAGE DE MONTROT Y	2,83	100	100
STEP DE NEUF MARCHE	31,95	100	100
STEP DE NOLLEVAL	8,36	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **96** (100 en 2020).

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
STEP DE BEAUVOIR EN LYONS	15,04	1000	0
STEP DE BEZANCOURT	12,16	100	100
STEP DE CROISY SUR ANDELLE	92,64	100	0
STEP DE GOURNAY EN BRAY	578	100	100
STEP DE LA FEUILLIE	31,64	100	0
LAGUNAGE DE MONTROT Y	2,83	100	100
STEP DE NEUF MARCHE	31,95	100	100
STEP DE NOLLEVAL	8,36	100	0

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **81** (100 en 2020).

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STEP DE BEAUVOIR EN LYONS :

Filières mises en oeuvre		tMS ⁽²⁾
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0,8
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,8

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEP DE BEZANCOURT :

Filières mises en oeuvre		tMS ⁽²⁾
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0,8
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,8

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEP DE CROISY SUR ANDELLE :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	6,1
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		6,1

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEP DE GOURNAY EN BRAY :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	180,1
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		180,1

STEP DE NOLLEVAL :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0,8
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,8

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2020).

4. Financement des investissements

4.1. *Montants financiers*



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	583 661	370 864,61
Montants des subventions en €	383 745,46	536 274,67
Montants des contributions du budget général en €	133 978,00	133 978,00

4.2. *Etat de la dette du service*



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		3 941 301,18	3 600 246,36
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	363 526,81	378 254,47
	en intérêts	71 950,61	62 888,86

4.3. *Amortissements*



Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 359 350 € (376 958,09 € en 2020).

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Etude et travaux d'optimisation de la station d'épuration de Gournay-en-Bray	1 205 000	30 000
Actualisation du zonage d'assainissement sur les communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	5 000	10 000
Diagnostic du réseau d'assainissement des communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	9 000	200 000
Diagnostic du réseau d'assainissement hors communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	-	80 000
Réhabilitation du réseau Route Neuve à Gournay-en-Bray	-	30 000
Branchements Croisy-Vascœuil Tranche 2	-	75 000
Reconstruction de la station d'épuration de Nolléval	-	40 000
Extension du réseau sur Croisy sur Andelle	-	75 000
Extension du réseau impasse Pillet à Ferrières en Bray	100 000	-
Diagnostic des réseaux d'assainissement des communes de Croisy sur andelle, Vascœuil et Nolléval	50 000	50 000
Actualisation du zonage d'assainissement sur les communes de Croisy sur Andelle, Elbeuf sur Andelle et de Nolléval	15 000	35 000
Extension du réseau sur Ferrières en Bray RN31	50 000	40 000
Optimisation de la filière boue de la station d'épuration de Gournay en Bray	-	1 200 000
Etude et travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, rue Charles Gervais à Ferrières en Bray	670 000	200 000
Maîtrise d'œuvre études réhabilitation du réseau d'assainissement collectif Saint-Pierre-Es-Champs	115 000	120 000
Maîtrise d'œuvre études réhabilitation du réseau d'assainissement collectif Neuf-Marché	120 000	150 000
Maîtrise d'œuvre études réhabilitation du réseau d'assainissement collectif Gournay en Bray et Ferrières en Bray	180 000	150 000
Maîtrise d'œuvre études réhabilitation du réseau d'assainissement collectif La Feuillie	115 000	120 000
Gestion des boues Covid	25 000	-
Diagnostic permanent système assainissement Gournay-Ferrieres	65 000	-

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Remplacement des collecteurs Rue Sauvageot à Gournay en Bray	2028	227 640 €
Remplacement des collecteurs Complexe sportif à Gournay en Bray	2029	177 840 €
Remplacement des collecteurs Avenue de l'Europe à Gournay en Bray	2027-2028	478 440 €
Remplacement des collecteurs Route de Saint Clair à Gournay en Bray	2026-2027	693 480 €
Remplacement des collecteurs Avenue Ribot à Gournay en Bray	2022	129 120 €
Remplacement des collecteurs Rue Saint Jean à Gournay en Bray	2029	112 320 €
Remplacement des collecteurs Rue des Ursulines à Gournay en Bray	2022	102 480 €
Remplacement des collecteurs Résidence de la Croix Verte à Ferrières en Bray	2021-2024	277 560 €
Remplacement des collecteurs Rue Concorde à Ferrières en Bray	2028	146 040 €
Remplacement des collecteurs Route de Gerberoy à Ferrières en Bray	2021-2022	720 240 €
Remplacement des collecteurs Rue Leroy Moulin à Ferrières en Bray	2028	312 880 €
Remplacement des collecteurs Rue du Petit Prés à Ferrières en Bray	2022-2023	154 000 €
Remplacement des collecteur Rue du Docteur Duchesne à Gournay en Bray	2024-2025	658 680 €
Remplacement des collecteur Rue Saint Pierre à Gournay en Bray	2024	116 040 €
Remplacement des collecteurs en amont de la station d'épuration de Gournay en Bray	2022-2023	924 360 €
Remplacement des collecteurs Rue de l'Irompha à Saint Pierre Es Champs	2022-2024	258 290 €
Remplacement des collecteurs Rue des Prés de Montel à Saint Pierre Es Champs	2022-2024	165 186 €
Remplacement des collecteurs Rue du Moulin à Neuf Marché	2022-2024	237 751 €
Remplacement des collecteurs RD 915 à Neuf Marché	2026	584 430 €
Remplacement des collecteurs Grande Rue à Neuf Marché	2022-2024	283 705 €
Remplacement des collecteur Résidence Patin à La Feuillie	2022-2024	442 635 €
Remplacement des collecteurs Rue des écoles à La Feuillie	2022-2024	519 846 €

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, le service a reçu 10 demandes d'abandon de créance et en a accordé 10. 191,9 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0005 €/m³ pour l'année 2021 (0,0008 €/m³ en 2020).

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Aucune opération de coopération décentralisée n'a été effectuée par le SAEPA du Bray Sud.

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	11 671	14 814
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	30
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	218,7	188,6
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,54	2,63
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	91	91
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	96%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	81%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0008	0,0005